



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:26-50790>

Département(s) de publication : 17

Annonce n° 26-50790

Services

---

### Section 1 - Identification de l'acheteur

**Nom complet de l'acheteur :** Département de la Charente Maritime

**Type de Numéro national d'indentification :** SIRET

**N° National d'identification :** 22170001600738

**Ville :** LA ROCHELLE CEDEX

**Code postal :** 17076

**Groupement de commandes :** Non

**Département(s) de publication :** 17

### Section 2 - Communication

**Lien vers le profil d'acheteur :** [https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent\\_detail.do?PCSLID=CSL\\_2026\\_bFAHyM3SkW](https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2026_bFAHyM3SkW)

**Identifiant interne de la consultation :** COL DIRSER | 26HIEL01 | 1

**Intégralité des documents sur le profil d'acheteur :** Oui

**Utilisation de moyens de communication non communément disponibles :** Non

**Nom du contact :** Direction Juridique et de la Commande Publique

**Adresse mail du contact :** [procedureadaptee@charente-maritime.fr](mailto:procedureadaptee@charente-maritime.fr)

**Numéro de téléphone du contact :** 0546317000

### Section 3 - Procédure

**Type de procédure :** Procédure adaptée ouverte

**Conditions de participation :**

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve :** Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas d'exclusion des marchés publics mentionnés aux articles L. 2141-1 à L. 2141-5 et L. 2141-7 à L. 2141-11
- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve :** Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les prestations objet du contrat, réalisées au cours des trois derniers exercices disponibles
- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve :** Indication des mesures de gestion environnementale que le candidat pourra appliquer lors de l'exécution du contrat. Certificats de qualifications professionnelles notamment par des certificats d'identité

professionnelle ou des références attestant de la compétence de l'opérateur économique à réaliser la prestation pour laquelle il se porte candidat.

**Technique d'achat :** Sans objet

**Date et heure limite de réception des plis :** 30/06/2026 à 17:00

**Présentation des offres par catalogue électronique :** Interdite

**Réduction du nombre de candidats :** Non

**Possibilité d'attribution sans négociation :** Oui

**L'acheteur exige la présentations de variantes :** Non

## Section 4 - Identification du marché

**Intitulé du marché :** Réalisation d'un audit de reconduction ISO 14001 et de 2 audits de suivis

**Code CPV principal - Descripteur principal :** 79212000

**Type de marché :** Services

**Description succincte du marché :** Réalisation d'un audit de reconduction ISO 14001 et de 2 audits de suivis sur la période 2027-2029 pour le service Dragage de la Direction de l'Eau, de la Mer et du Littoral. Les prestations attendues portent sur la réalisation d'audits de renouvellement et de surveillance du système de management de la qualité environnementale du service dragage en vue du renouvellement et du suivi de sa certification ISO14001 Version 2015.

**Lieu principal d'exécution du marché :** Charente-Maritime

**Durée du marché (en mois) :** 36

**La consultation comporte des tranches :** Non

**La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché :** Non

**Marché alloti :** Non

## Section 6 - Informations Complémentaires

**Visite obligatoire :** Non

**Autres informations complémentaires :** Les critères de choix sont énoncés dans le Règlement de consultation. Les variantes ne sont pas autorisées. Le pouvoir adjudicateur pourra confier au titulaire du marché, en application des articles L. 2122-1 et R. 2122-7 du Code de la commande publique, un ou plusieurs nouveaux marchés ayant pour objet la réalisation de prestations similaires. La durée pendant laquelle un nouveau marché pourra être conclu ne peut dépasser 3 ans à compter de la notification du présent marché. Le délai global de paiement est de 30 jours. Modalités de règlement des comptes : sur les fonds propres du Département. Le mode de règlement de l'administration est le mandat administratif. Le pouvoir adjudicateur ne souhaite imposer aucune forme de groupement à l'attributaire du marché. Il est interdit aux candidats de présenter plusieurs offres en agissant à la fois en qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements ou en qualité de membres de plusieurs groupements. Les candidats doivent présenter une offre entièrement conforme au cahier des charges. Après examen des offres, le pouvoir adjudicateur se réserve le droit d'engager des négociations avec tous les candidats au regard des critères de choix énoncés dans le Règlement de consultation et qu'elle sera organisée via le profil acheteur [www.achatpublic.com](http://www.achatpublic.com). Le dossier de consultation est gratuit. Le pouvoir adjudicateur impose la transmission des plis par voie électronique pour cette consultation. Par conséquent, la transmission par voie papier n'est pas autorisée. Au moment du dépôt, la signature électronique des documents n'est pas exigée pour cette consultation. Après attribution, les candidats sont informés que l'offre électronique retenue devra être signée électroniquement afin de pouvoir procéder à la notification du marché correspondant. Une offre finale non signée électroniquement sera considérée comme irrégulière. Voies et délais des recours dont dispose le candidat : - référé précontractuel prévu aux articles L. 551-1 à L. 551-12 du code de justice administrative (Cja), et pouvant être exercé avant la signature du contrat. - référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. - recours de pleine juridiction ouvert aux concurrents évincés, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique. Tribunal

**Date d'envoi du présent avis à la publication : 22/05/2026**